

De la confirmation des aménagements cyclables de transition à la mission parlementaire sur la filière vélo, l'année 2021 a confirmé la solution vélo.

2022, le Club place la complémentarité de la marche et du vélo comme enjeu essentiel et formule des propositions pour les élections à venir.

Pour Françoise Rossignol, Présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables
« 2022 sera l'année des mobilités actives ! Les collectivités s'organisent pour construire des politiques de mobilités actives inclusives, dans tous les types de territoires urbains, périurbains, ruraux. Le Club les accompagne, favorise le partage d'expériences, fédère les acteurs des politiques publiques qui relèvent le défi des mobilités du XXIème siècle. Avec cette évolution du nom pour dire la complémentarité de la marche et du vélo, le Club entend montrer sa détermination pour inventer les politiques publiques de demain , favoriser les déplacements décarbonés, bénéfiques pour la santé et pour l'environnement et pour construire des villes où l'espace public est mieux partagé et profite à tous. »

Pour Guillaume Gouffier-Cha, co-président du Club des élus nationaux pour le vélo, député du Val-de-Marne

« La filière vélo trace sa route dans le paysage économique français. Enfin ! Et bravo à tous les acteurs de la filière vélo. Les collectivités, rassemblées au sein du Club des villes et territoires cyclables et marchables, sont des acteurs à part entière de la réussite de l'émergence de la filière. Les conclusions de la mission que le Premier ministre m'a confiée il y a quelques mois seront rendues fin janvier-début février. Mais je peux vous l'assurer, la France détient avec le vélo un véritable trésor qu'elle doit faire vivre pour développer les territoires, créer des emplois, faire rayonner son savoir-faire et s'inscrire pleinement dans la grande marche vers les mobilités actives. »

Retour sur 2021

- Aménagements cyclables de transition (« Coronapistes ») qui s'ancrent de façon pérenne dans les schémas cyclables des villes de toutes tailles ;
- Ouverture de la prime à la conversion aux vélos à assistance électrique dans le cadre de la loi Climat ;
- La pratique vélo est en forte augmentation. Les compteurs vélo ont enregistré +28% de passages en 2021 par rapport à 2019 ; dans le détail, + 31% en urbain, +20% en périurbain, +14% en rural ;

- Le vélo est devenu un enjeu majeur des RDV électoraux (municipal, départemental et régional) ;
- La 1^{ère} édition de Mai à vélo, présidé par le Club, avec de 1 500 évènements à travers la France ;
- Lancement de la plateforme « Comment ça roule » pour observer la pratique dans les territoires , du tour de France de la filière vélo. Participation record pour les Talents du Vélo 2021.

1/ L'importance d'intégrer la marche pour un meilleur partage de l'espace public par les collectivités

Le club des villes et territoires cyclables (CVTC) devient le club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM).

Si ce changement de nom intervient fin 2021, le Club s'intéresse à la marche depuis sa création (1989), en se mobilisant pour faire reconnaître l'ensemble des mobilités actives et pour défendre la place des piétons dans l'espace public (le Code de la rue...).

Nous faisons le constat que la marche et les piétons demeurent encore trop souvent absents des politiques publiques.

Une des questions essentielles qui interroge les élus et tous ceux qui agissent sur les enjeux d'urbanisme et de mobilités est celle du partage de l'espace public et sa redistribution, alors que la voiture a pris une place trop importante. Il faut redonner sa juste place aux vélos et aux piétons en travaillant à leur cohabitation harmonieuse. Alors qu'un discours général tend à mettre en exergue les conflits entre les usagers, les élu.e.s du Club sont plus que jamais mobilisés pour dépasser ces conflits et pour construire les politiques de déplacement actives de demain, **réponses efficaces au dérèglement climatique, à l'enclavement de certains territoires, au fléau de la sédentarité et aux effets bénéfiques pour le pouvoir d'achat des Français.**

2/ Nos propositions et attentes pour les élections présidentielles et législatives

Pour le Club, l'élection présidentielle et les élections législatives de 2022 représentent une occasion de faire connaître ses propositions et ses attentes. Des propositions seront portées en commun avec les associations partenaires

du Club, notamment la FUB et Vélo & Territoires.

Nos attentes s'établissent autour de 4 principales propositions :

1. Soutenir la construction d'infrastructures pour sécuriser les déplacements à vélo dans tous les territoires.

- Cela implique de financer la construction de pistes cyclables maillées et interconnectées, tant dans les agglomérations que pour relier les territoires peu denses aux villes centres et aux gares. Cela implique également de développer une offre de stationnement sécurisé pour que la peur du vol ne soit plus un frein à la pratique. Il est nécessaire d'augmenter la dotation annuelle du fonds mobilités actives de 50 à 500 millions d'euros (comme c'est le cas dans les pays européens les plus avancés). Ce fonds devra également soutenir la transformation de l'espace public pour améliorer les conditions de marchabilité.

2. Agir massivement sur les trajets domicile-travail.

- L'enquête Mobilité des personnes de l'INSEE a parlé ! **41% des trajets en voiture font moins de 5 kms.** C'est un vivier considérable pour le développement du vélo, surtout si les infrastructures nécessaires ont été mises en place grâce à l'effort financier consenti par le fonds mobilités actives. LE FMD reste un outil peu connu et peu mobilisé... Pour le Club il est nécessaire de le rendre obligatoire pour tous les salariés du public et du privé et d'augmenter son plafond à 600 euros car dans certains territoires, l'intermodalité reste couteuse.

3. Pacifier les villes et les villages en faisant du 30 km/h la norme et le 50 km/h l'exception.

- Cette évolution constatée dans de nombreuses villes françaises pourrait devenir un référentiel national, comme c'est le cas en Espagne, par exemple.

4. Développer le savoir rouler à vélo qui est la clé des changements de comportement pour les générations futures.

- Ce dispositif repose aujourd'hui sur des volontés et des initiatives locales. Il est important de donner des moyens aux collectivités pour le

généraliser à l'échelle nationale.

3/ La filière vélo : du Tour de France à la mission parlementaire

En 2021, la filière vélo en France poursuit son essor avec une augmentation en valeur de 25% (chiffres Union sports et cycles). Elle est particulièrement dynamisée par la hausse de la pratique et par le développement du VAE.

Les collectivités ont toute leur place dans ce développement et soutiennent l'émergence de filières économiques locales. C'est pourquoi le Club a organisé un tour de France qui a permis d'observer l'engouement et l'innovation des entreprises du secteur. Cela s'est fait en partenariat avec le Club des élus nationaux pour qu'ils s'emparent du sujet afin d'aider à la constitution d'une politique industrielle vélo structurée en France.

Suite à ce tour de France, le premier ministre a confié une mission parlementaire au député Guillaume Gouffier Cha, co président du Club des élus nationaux pour le vélo. Les conclusions de ce rapport sont très attendues et seront l'occasion de poser les bases d'une nouvelle économie du vélo en France et en Europe, en arrivant à point nommé avec le démarrage de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Pour toutes demandes d'interviews et reportages

Contact presse :

Martin Kolle

Tél. : 06 89 70 17 51

e-mail : martin.kolle@lobbycom.fr

Villes-cyclables.org